

N° client

Les zones grisées sont réservées à la FADQ

**1. Identification du client**

Nom ou raison sociale	N° de téléphone
Adresse de l'entreprise (n°, rue ou rang, municipalité, code postal)	N° de télécopieur

**2. Identification de l'institution financière**

Remplissez cette section seulement lors d'une demande de déboursement d'un différé de prêt.

Nom de l'institution financière	N° de téléphone
Transmettre à	
Adresse (n°, rue, municipalité, code postal)	N° de télécopieur

**3. Pièces justificatives (factures)**

Inscrivez chacune de vos factures regroupées par fournisseur. Si l'espace prévu est insuffisant, utilisez l'annexe « Demande de paiement (1006-1) » et la joindre au présent document. Pour plus de détails, consultez les [notes explicatives](#) à la fin du formulaire.

<input type="checkbox"/> Subvention à la relève agricole à temps partiel		<input type="checkbox"/> Subvention à la relève agricole à temps plein		<input type="checkbox"/> Différé de prêt ou fidéicommis		
√	Numéro de la facture	Montant de la facture (A)	Subvention autre que celle de la FADQ (B)	Montant réclamé (A - B)	Payable à	Nature des achats ou des services (période si requise)
Montant total provenant de l'annexe (si applicable) Demande de paiement (1006-1)						
<b>Montant total réclamé</b>					Montant <u>avant taxes</u> des factures retenues pour la subvention	\$

Je déclare que les factures listées dans cette demande de paiement n'ont pas fait l'objet de subventions autres que celles indiquées à la présente et qu'elles ont été utilisées conformément au programme d'utilisation des subventions réclamées.

<b>Signature du client</b>	<b>Date</b>
----------------------------	-------------

#### 4. La communication des renseignements personnels

Le personnel autorisé de La Financière agricole du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ces renseignements sont indispensables pour la gestion et l'administration des programmes. Ils ne seront communiqués qu'aux seules personnes, mandataires et organismes autorisés, selon les modalités prévues dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils pourront également servir à des fins de recherche, de statistique, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification, le tout dans le respect des dispositions de la Loi.

Vous pouvez aussi vous prévaloir des droits d'accès et de rectification prévus dans la Loi, en vous adressant à La Financière agricole.

Pour plus d'information, consultez la Politique sur la protection des renseignements personnels au [www.fadq.qc.ca/documents/politiques-et-directives](http://www.fadq.qc.ca/documents/politiques-et-directives).

### Les sections suivantes sont réservées à La Financière agricole du Québec

#### 5. Recommandation de paiement avec la subvention

N° de la subvention (4 chiffres)		Paiement recommandé \$	Solde après paiement \$	N° demande GOF
28	ou	40		

#### 6. Changement apporté à la demande initiale

<input type="checkbox"/> Modification à l'utilisation des montants	<input type="checkbox"/> Hypothèque mobilière additionnelle et avis	<input type="checkbox"/> Commentaires
		\$
		\$
		\$

#### 7. Provenance des fonds

Montant payable par :	Degré de réalisation du projet :
<input type="checkbox"/> le différé de prêt ou de son compte spécial de \$	<input type="checkbox"/> les fonds déposés en fidéicomis de \$
	%

#### 8. Recommandation de paiement avec le prêt

N° de certificat (4 chiffres)	Paiement recommandé \$	Solde après paiement \$	N° demande	<input type="checkbox"/> Hypothèque mobilière additionnelle de 1 <sup>er</sup> rang et avis, s'il y a lieu, pour les biens décrits à la section 6
30				

#### 9. Signature

Représentant de La Financière agricole du Québec	Date
--	------

#### 10. Instruction pour l'institution financière

Ce formulaire doit être conservé par l'institution financière, jusqu'au remboursement complet du prêt. Le formulaire n° 2001E « Transactions financières - Déboursement de prêt ou d'ouverture de crédit » sera rempli et transmis mensuellement à La Financière agricole du Québec lorsqu'il y a déboursement du prêt. Les institutions financières qui expédient l'ensemble des transactions financières sur un prêt par transfert électronique de données n'ont pas à nous faire parvenir le formulaire n° 2001E.

L'institution financière est autorisée à effectuer les consolidations de prêts différés sans autorisation additionnelle.

Lorsque le déboursement est sous la responsabilité de l'institution financière : les factures et le formulaire 1006 ne doivent pas être transmis à La Financière agricole du Québec.

Lorsque le déboursement est sous la responsabilité de La Financière agricole du Québec : uniquement le formulaire 1006 sera transmis à l'institution financière.

L'emprunteur peut utiliser les moyens électroniques pour transmettre ses pièces justificatives. L'emprunteur doit cibler entre 1 et 5 demandes de paiement au maximum pour le déboursement du différé.

---

## NOTES EXPLICATIVES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

---

Ce guide fournit des explications pour vous aider à remplir le formulaire « Demande de paiement ».

Si ce formulaire est rempli à la main, vous devez écrire en caractères d'imprimerie et à l'encre.

Veuillez remplir les sections 1, 2 et 3.

Vous devez joindre au formulaire une copie des factures originales. S'il y a lieu, les originaux vous seront retournés après vérification.

Consultez la section Formulaire du [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca), pour obtenir une version remplissable à l'écran.

### 3. Pièces justificatives (factures)

#### Numéro de facture

- Ce numéro doit être inscrit pour faciliter l'identification des pièces justificatives.

#### Subvention autre que celle de la FADQ

- Cette subvention ne doit pas faire l'objet d'un financement de La Financière agricole.

#### Montant réclamé

- Le montant réclamé égale le montant de la facture moins le montant de subvention autre que celle de La Financière agricole à l'égard de cette facture. Le montant réclamé doit également exclure la taxe sur les produits et services (T.P.S.) de même que la taxe de vente du Québec (T.V.Q.).
- Montant de la colonne **A** – Montant de la colonne **B** = Montant réclamé

#### Payable à

- Pour toutes factures impayées, mentionner le nom du fournisseur.
- Pour les factures payées à l'aide d'un prêt temporaire non garanti par La Financière agricole, mentionner le nom de l'institution financière.
- ✓ Dans ces deux cas, le chèque sera émis conjointement à votre nom et à celui du fournisseur ou de l'institution financière.
- Pour les factures payées à même votre fonds de roulement, inscrire le nom de votre entreprise.